

Master 2 Mention Droit de l'entreprise Spécialité Droit de la protection sociale

Présentation

- **Champs d'enseignement :** Droit, science politique et administration
- **Type de diplôme :** Master
- **Mots clefs :** Droit
- **Description :**
 - L'objectif de cette spécialité de Master professionnel est de former des praticiens en droit de la protection sociale d'entreprise : juristes d'entreprises, juristes d'organismes sociaux, juristes en droit social en ressources humaines, avocats spécialisés en droit de la protection sociale, juristes de formation professionnelle, etc.
 - Pour réaliser cet objectif, la formation repose sur une alternance entre des unités d'enseignements et des stages en entreprises, en cabinets d'avocats ou auprès d'organismes de prévoyance, de retraite et de sécurité sociale.
- **Spécialité :**
 - Spécialité professionnelle
- **Observations :**

Plaquette de promotion :

Chaque année, une plaquette de promotion est éditée (250-300 exemplaires) afin d'être diffusée et permettre, d'une part, d'aider à l'intégration professionnelle des futurs diplômés et, d'autre part, de proposer un vecteur de communication de la formation et des coordonnées personnelles et professionnelles des diplômés. Cette plaquette de promotion est envoyée non seulement à des entreprises, des cabinets d'avocats, des organisations professionnelles, mais aussi aux cabinets de recrutement qui déjà n'hésitent pas à faire référence au diplôme (DPS) dans les offres d'emploi de droit social.

- **Nom du responsable :**

M. Philippe COURSIER, MCF-HDR - UMI - Droit
cdps@laposte.net ou juriphil@club-internet.fr
- **UFR :** UFR Droit
- **Possibilités d'études à l'étranger :** Non
- **Type de formation :** Formation initiale et formation continue

Programme

- **Enseignements :**

Semestre 1

- Droit de la sécurité sociale (5ECTS)
- Droit de la protection sociale d'entreprise (5ECTS)
- Comptabilité et fiscalité des entreprises (5ECTS)
- Pratique du droit social européen et international (4ECTS)
- Histoire de la sécurité sociale et des relations sociales (3ECTS)
- Contentieux de la Sécurité sociale (3ECTS)
- Stage professionnel (5ECTS)

Semestre 2

- Droit et pratique de la PSC (6ECTS)
- Droit et pratique des rémunérations collectives (6ECTS)
- Informatique et logiciels de paye (4ECTS)
- Langues étrangères appliquées (4ECTS)
- Mémoire (5ECTS)
- Stage professionnel (5ECTS)

- **Stages :**

Chaque étudiant est tenu de réaliser deux stages professionnels d'une durée minimum de neuf semaines chacun. L'accès aux stages est assuré par le responsable du diplôme en fonction des choix et projet professionnels de chacun. Chaque stage fait l'objet d'une convention de stage obligatoire avec les services administratifs de l'université Montpellier I.

Objectifs et débouchés

- **Objectifs (pédagogiques scientifiques, professionnels) :**

- Former chaque année 25 à 30 spécialistes du droit de la protection sociale
- Organiser tous les ans un colloque permettant aux étudiants de rencontrer des universitaires et des professionnels de la spécialité à l'occasion d'échanges autour d'un thème d'actualité se rapportant au droit de la protection sociale
- Promouvoir les relations entre l'Université et le milieu professionnel du secteur de la prévoyance et de la retraite en lui fournissant des spécialistes de haut niveau
- Animer un comité scientifique composé d'universitaires et de professionnels afin de conduire une réflexion sur la qualité de la formation dispensée aux auditeurs du Master professionnel DPS ainsi que sur les perspectives offertes au droit de la protection sociale

- **Compétences acquises :**

- Maîtrise du droit et des pratiques de la protection sociale
- Connaissance parfaite du secteur professionnel de la prévoyance et de la retraite ainsi que de ses enjeux financiers, démographiques et politiques
- Acquisition des réflexes élémentaires permettant un travail en équipe et la conduite d'une réunion
- Développement de la personnalité et des facilités d'expression et de contact avec l'environnement professionnel
- Initiation à la rédaction d'actes et de notes de synthèse grâce à la réalisation d'un mémoire portant sur un thème pointu du droit de la protection sociale

- **Débouchés :**

- Juristes d'entreprises spécialisés en droit de la protection sociale
- Juristes spécialisés pour les organismes sociaux (assurances, caisses de sécurité sociale, mutuelles, ...)
- Avocats spécialisés en droit de la protection sociale
- Juristes social en ressources humaines et services du personnel
- Juristes social en cabinet d'expertise comptable

- **Devenir des étudiants :**

- Le taux de placement des diplômés est de 99 %.
- Leur répartition se fait en trois tiers (1/3 en entreprises, 1/3 en cabinets d'avocats, 1/3 en institutions de prévoyance et de retraite).
- Seuls quelques étudiants poursuivent leurs études en s'inscrivant en thèse de doctorat dans la spécialité.

Admission et recrutement

- **Bassin de recrutement :**

- National

- **Conditions d'accès selon les niveaux :**

- Formation initiale : Etudiants titulaires d'une première année de Master en droit social ou droit de l'entreprise et des affaires ou en droit privé général.
- Formation continue : A petite échelle, la formation est également ouverte à des juristes professionnels du secteur social.

- **Effectif attendu :**

25 à 30 étudiants

- **Dates et lieu d'inscription :**

UFR Droit
39, Rue de l'Université
34060 Montpellier cedex 1
Tél. : 04 67 61 54 61 ou 06 23 22 10 10
Fax : 04 67 60 42 31
www.droit.univ-montp1.fr ou www.cdps.univ-montp1.fr

Partenariats

- **Nom unité de recherche :**
 - Laboratoire de droit social (EA 2996)
- **Nom partenariat professionnel (liste non exhaustive):**
 - ACCOR (groupe)
 - ACOSS (Paris)
 - Aéroport de Paris (ADP)
 - AG2R (Paris)
 - ALMA Consulting
 - AMETRA (Montpellier)
 - APRI
 - AREVA (Groupe)
 - ASF
 - AXA (Groupe)
 - BOUYGUES (Groupe)
 - Cabinet ALFREDO (Montpellier)
 - Cabinet ARGELIES, TRAVIER, WATREMET
 - Cabinet CHEVILLARD-GROUSSARD (Montpellier)
 - Cabinet BAKER et MC KENZIE
 - Cabinet DABIENS et Associés (Montpellier)
 - Cabinet DAYNAC (Montpellier)
 - Cabinet LEXEL LAMY
 - Cabinet MARTIN et Associés (Montpellier)
 - Cabinet PIERCHON (Montpellier)
 - CAPSTAN AVOCATS
 - CCMSA (Paris)
 - CNAMTS (Paris)
 - CPAM de Montpellier
 - CPAM du Gard
 - CPAM du Cantal
 - CPAM de l'Aude
 - CREDIT AGRICOLE
 - C.W.A. Avocats (Paris)
 - D.L Développement
 - EDF
 - FIDAL (Paris et provinces)
 - GAN (Groupe)
 - GROUPAMA SUD
 - KRONENBOURG (DRH)
 - LANDWELL & Associés
 - LANGUEDOC MUTUALITE
 - LAZARD et Frères
 - LOWENDALMASAÏ
 - L'OREAL
 - ORGANIC (Montpellier)
 - QUATREM
 - MEDEF (Marseille, Montpellier, Paris)
 - MICHELIN (Groupe)
 - MUTUELLE LE TRAVAIL (SMT-Narbonne)
 - POINT P (Groupe)
 - SANOFI AVENTIS (Groupe)
 - TOTAL FINA ELF (Groupe)
 - UNIPREVOYANCE
 - URSSAF d'Albi
 - URSSAF de l'Aude
 - URSSAF de l'Hérault
 - URSSAF du Gard
 - URSSAF de Strasbourg
- **Nom partenariat avec d'autres établissements de formation :**
 - EN3S (St-Etienne)
 - UCANSS (Paris)